



EARL Les jardins Bourgonnais

L'edonniere

53410 Bourgon

Contact



• CIVAM BIO 53 •
Les Agriculteurs BIO de la Mayenne

CIVAM bio 53 • Virginie Roulleau

07 61 53 56 15

marachage@civambio53.fr

Retour d'expériences en maraîchage bio et comment mettre en place sa commercialisation en vente directe ?

Pouvoir vivre de notre passion, tout en essayant de se garder du temps personnel



Etienne : J'ai fait un BTS production horticole en 2012 après un Bac STG en région parisienne, ensuite j'ai travaillé 4 ans dans le maraîchage en tant qu'ouvrier agricole avec en tête l'objectif de m'installer, puis j'ai fait une année de wwoofing (bénévolat dans des fermes en échange du gîte et couvert) en faisant un petit tour de France chez des maraîchers avec des systèmes différents, dans des environnements différents ce qui m'a été très utile car cela m'a permis de comparer des modèles. Puis j'ai rejoint Nicolas en Mayenne où j'ai fait les démarches pour avoir les aides à l'installation à la Chambre d'agriculture de Laval et puis on s'est installé à Bourgon dans la foulée.



Nicolas : J'ai fait un bac pro électrotechnicien en 2009 ensuite j'ai travaillé en tant qu'électricien puis en maintenance événementielle. Puis on a déménagé en Mayenne en 2015 avec ma compagne où j'ai fait une formation paysagiste d'un an, qui m'a permis d'acquérir des bases en agronomie et techniques végétales et puis on a commencé à réfléchir au projet d'installation en maraîchage en 2016.

Nous sommes amis depuis une quinzaine d'années et on a commencé à réfléchir au projet de s'associer en 2016. On a choisi de s'installer pour gagner en autonomie et faire un métier qui a du sens. L'objectif pour nous sur la ferme est de pouvoir vivre de notre passion simplement, tout en essayant de se garder du temps personnel. Avoir un système qui tourne bien sans trop d'investissements.

Notre ferme a 5 ans, présentation des différentes étapes : implantation, irrigation, planification, plants, choix des variétés avec un focus sur la gestion de l'eau



- Forage à l'installation à 102 m de profondeur.
- Création de tout le réseau d'irrigation souterraine dès l'installation. Mise en place d'électro vannes en 2022 pour les serres, ce qui a beaucoup amélioré le confort sur la gestion de l'irrigation.
- On essaye d'améliorer l'ergonomie d'année en année : construction d'une salle de lavage, dalle béton, rampe de chargement transport sur palettes avec diable...



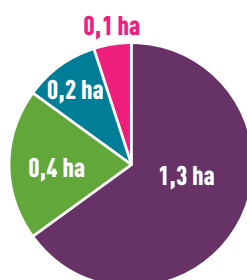
Repères sur le système de production



2 UTH



2 ha en plein champ et environ 1800 m² de tunnels



- légumes de plein champ
- engrais vert
- serres
- cultures perennes (artichaut, topinambour, rhubarbe, fruitiers...)

Type de sol :

sol à dominance limoneuse et particulièrement riche en matière organique (ancienne prairie permanente)



Rotation

Nous planifions la rotation sur le logiciel « Grop » de l'Atelier Paysan, ce qui nous permet d'avoir un visuel afin de faire des rotations les plus longues possibles sur plusieurs années.

Pour les rotations, nous essayons d'inclure des engrais verts. Hiver : seigle/féverole ou triticales ; Été : sorgho/phacélie.



Repères économiques

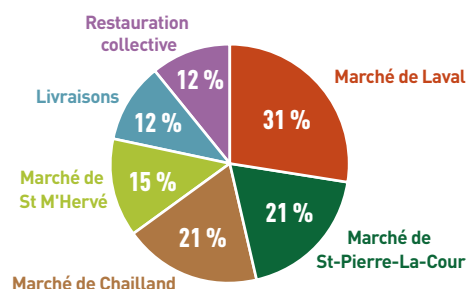
• Chiffre d'affaires : 62 630 €

• EBE : 36 716 €

Commercialisation :

Vente en circuits courts d'une trentaine de légumes, majoritairement, sur 4 marchés aux alentours.

Répartition du chiffre d'affaires



Points de repère sur la thématique

Mettre en place sa commercialisation en vente directe (créer son marché de producteurs, s'insérer dans un marché déjà existant, assurer la restauration collective...)

Parmi les 4 marchés que nous faisons, il y en a deux qui étaient déjà existants et que nous avons rejoins : marché de Laval cathédrale et marché de Chailland (asso croq'challand). Autrement, nous avons créé deux marchés. Nous sommes allés directement demander à la mairie, pour savoir si nous pouvions installer un stand sur la place principale de la commune.

Avant, il est important de faire une petite étude de marché pour être sûr que ça peut porter ses fruits. S'installer sur un marché demande beaucoup d'investissements en temps et en énergie au début, car il faut du temps pour se faire connaître.

Ensuite d'autres commerçants nous ont rejoins pour finalement faire un petit marché. Aujourd'hui nous sommes 4 producteurs le mardi soir à Saint M'Hervé et 4 commerçants le vendredi soir à St Pierre-La-Cour.

Partenaire de la journée :

ÉCOPHYTO
30 000 | RÉDUIRE ET AMÉLIORER L'UTILISATION DES PHYTOS



CAB
Les agriculteurs BIO
des Pays de la Loire

www.biopaysdelaloire.fr

Les leviers mis en œuvre



10 agriculteurs

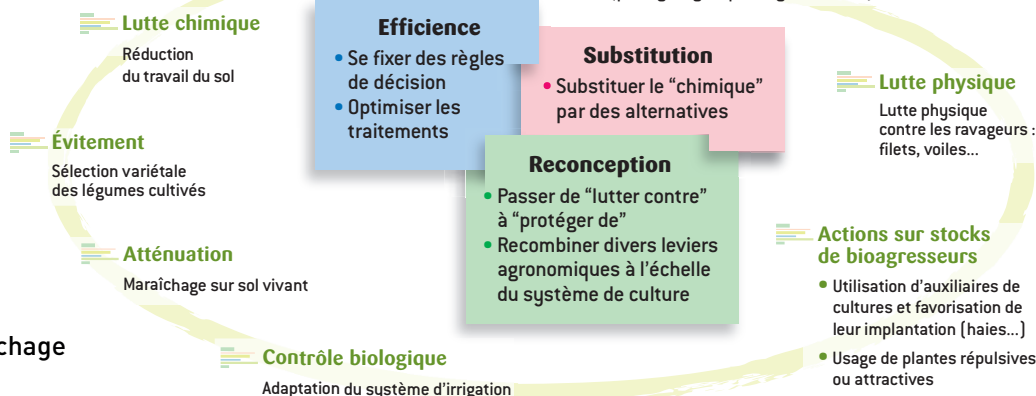
fermes essentiellement en maraîchage
biologique diversifié

Témoignage

"Dans le groupe d'échange maraîchage 30 000 du CIVAM Bio 53, nous essayons de réfléchir collectivement pour apporter des réponses et des solutions aux problématiques rencontrées sur les fermes. Cela m'apporte beaucoup personnellement et me permet, ainsi que les autres fermes du groupe, de progresser plus rapidement que si nous étions isolés. Nous nous inspirons des bonnes idées de chacun, dans un échange perpétuel.

Au sein du groupe, les thématiques abordées sont très variées et très riches de contenu : des techniques nous permettant de réduire les produits phytos en remettant l'agronomie au premier plan et l'ergonomie pour améliorer la pénibilité du travail."

Clément Le Garff, Radis & Co



Le projet collectif

- Réduction des produits phytosanitaires utilisés en maraîchage bio par des pratiques innovantes : variétés, nouvelles rotations, itinéraires techniques...
- Mise en place de techniques inspirées du Maraîchage sur Sol Vivant (couverture du sol, réduction du travail du sol...)
- Relocalisation de la vente de produits bio
- Pérennisation de l'installation de jeunes maraîchers
- Limitation de la pénibilité du travail

Action copilotée par les ministères chargés de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche avec l'appui technique et financier de l'Office français de la biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Écophyto.



• Civam BIO 53 •
Les Agriculteurs BIO de la Mayenne

Civam Bio 53

Le Civam Bio 53 est une association qui a diverses missions : favoriser la transmission, les échanges et les coopérations entre agriculteurs, accompagner les producteurs et les filières, aussi bien sur la technique que sur la commercialisation, la diversification, créer du lien sur les territoires, contribuer à l'évolution du cahier des charges bio, ...

Le Civam Bio 53 accompagne les porteurs de projets à l'installation en agriculture biologique ainsi que les agriculteurs souhaitant céder leur ferme en AB.

Le Civam Bio 53 réalise un premier rendez-vous pour échanger sur votre projet, donner des contacts de producteurs bio installés, d'autres porteurs de projets ou encore des informations sur les démarches et les structures officielles et associatives de l'installation agricole en Mayenne.

Si vous souhaitez aller plus, les animateurs techniques (productions animales, productions végétales, circuit courts, conversion...) peuvent vous accompagner le temps d'une 1/2 journée pour élaborer votre stratégie d'installation et approfondir vos questionnements.

www.civambio53.fr



CAB
Les agriculteurs BIO
des Pays de la Loire

Bénéficier d'un appui technique en maraîchage bio

La CAB propose un appui technique en maraîchage biologique :

- 3 visites/an
- Conseils par téléphone ou par courriel
- Bulletin technique : 25 n°/an
- Cahier technique, le taupin du maraîcher : 3 n° par an
- Guide variétal sur les variétés adaptées à la région
- Mercuriale des prix : 1/mois

www.biopaysdelaloire.fr/appui-technique-en-maraichage-bio



Repères sur la filière

Évolution du nombre de producteurs qui cultivent des légumes bio en Pays de la Loire et surfaces concernées

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Nombre de producteurs	389	420	441	463	547	641	714	799	922	952
Surfaces (ha)	1417	1558	1685	1862	2120	286	3303	3419	3979	3991

Source : ONAB données 2022

Profil type des fermes spécialisées en légumes bio en Pays de la Loire

	Moyenne sur les 90 fermes	Moyenne en circuits courts
Surfaces	11.7 ha	9.3 ha
Emploi	4.4 UTH* (dont 1.7 UTA**)	3.7 UTH* (dont 1.7 UTA**)
Excédent brut d'exploitation (EBE)	35 326 € / UTA**	28 265 € / UTA**

Source : données 2021 des centres de gestion, synthèse Chambre d'agriculture, sur 90 fermes maraîchères bio

* UTH, Unité de travailleurs humains, qui comprend l'ensemble des travailleurs : associés, famille, salariés

** UTA, Unité de travail agricole, qui ne comprend que les travailleurs associés, famille



CAB
Les agriculteurs BIO
des Pays de la Loire



CAB - Anne Uzureau
06 24 53 79 69
cab.productions@biopaysdelaloire.fr

